Envoyé en préfecture le 08/03/2024 Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID: 035-213501380-20240215-D15_2024-DE

MAIRIE DE LAIGNELET

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du 15 Février 2024

Date de convocation : L'an deux mille vingt-quatre le 15 février, à vingt heures, le Conseil 10/02/2024 Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire. Date d'affichage: 10/02/2024 Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Nbre de conseillers : Mr Christian LAN, Mr Michel LEBOUC, Mr Didier PETITPAS, Mme En exercice: Laëtitia SALIOT, Mr Patrick DEMARQUET, Mme Sylvie COUPE, Mr Présents: 10 Anthony PRUNIER **Votants:** 14

Absents excusés :

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN Mr Bertrand MONTEMBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH Mme Madeleine BARBELETTE donne pouvoir à Mr André PHILIPOT Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS

N°15 2024

Eclairage public

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2023 sur l'éclairage public établi par SDE 35. Il indique que la commune a 353 lampes et 12 armoires de commande. Suite aux divers travaux de modernisation engagés depuis 2019, il reste 16 luminaires et 1 armoire vétustes.

Ce coût de travaux à financer serait de 56 000 € HT.

Monsieur le Maire propose que ces travaux soient étudiés dans le cadre de l'élaboration des projets de Budgets 2024-2025.

Après échange, les élus présents confirment cette proposition et demandent aussi de regarder les lanternes qui ne sont pas de dernières générations

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le rapport du SDE 35 concernant l'éclairage public et le projet d'étude dans le cadre du Budget 2024-2025.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme, Le registre dûment signé,

Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission En Préfecture le Et publication le